

**COMPTE RENDU DE LA REUNION  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 28 JUILLET 2006**

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie provisoire (maison des associations) en séance publique, le 28 juillet 2006 à sept heures trente minutes, sous la présidence de Madame FLINTHAM-WALLET Anny, Maire.

Etaient présents : Mesdames Anny FLINTHAM-WALLET, Christiane HERBET, Marie-Françoise FELLER et Messieurs André BALUT, René BUTTIN, Claude CAHON, Jean-Luc HUYON, Eric OBRY, Jean-Paul VORBECK.

*Pouvoir de Mme Patricia VINCENT à Mme Christiane HERBET*

formant la majorité des membres en exercice.

Etaient excusé(e)s: Mme VINCENT (pouvoir), Mme DERAMBURE

Etait absent : Mr CARON

Mr OBRY a été élu Secrétaire de séance.

### Mobilier de la mairie

Le Conseil Municipal étudie les propositions d'aménagement et les devis de quatre sociétés : « Concept Mobilier », « Burotec », « JPG » et « Viking ». Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte le devis de « Burotec » pour un montant de 7659.90 € Hors Taxes (ou 9161.24 € TTC, récupération de la TVA en 2008) comprenant le bureau du secrétariat, le bureau du maire, le bureau du garde champêtre, les sièges correspondants et les sièges réservés à l'accueil des administrés, la table du Conseil Municipal et les sièges, des sièges pour la salle d'honneur (célébration des mariages).

Le Conseil Municipal décide également de changer le photocopieur défaillant, un contrat de location sera établi avec « Burotec » pour 44 € HT par mois : fournitures des toners et maintenance, pièces et main d'œuvre, dépannage sous 8 heures.

Il est également envisagé l'achat d'un écran plat pour l'ordinateur du secrétariat afin de gagner de la place sur le bureau, ainsi qu'un meuble pour ranger les plans du cadastre et un petit frigidaire et un micro-ondes pour aménager la tisanerie.

L'inauguration de la mairie est prévue le samedi 14 octobre à 15 heures, les habitants recevront une invitation en temps opportun.

### Devis tondeuse

Le Conseil Municipal étudie trois devis concernant l'achat d'une tondeuse d'une lame de 51 cm. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte le devis présenté par les établissements « Doco » pour un montant de 1887,41 € TTC.

### Signalisation au sol

Suite au devis de « SPM signalisation » étudié lors de la dernière séance, le Maire informe les conseillers que le responsable de la signalisation de la DDE de la Somme a donné son accord pour les marquages envisagés sur la Route Départementale 162 (rue du Pont).

### Informations du Maire

- **Concours des villages fleuris** : La Commune de Plachy-Buyon a reçu les félicitations du jury. Nous remercions les administrés qui fleurissent leurs habitations ainsi que l'équipe d'entretien des espaces verts communaux.
- Madame Anne-Marie DODART n'ayant pas souhaité que la Place du Petit Plachy change de nom, le Conseil Municipal propose que la Rue du Pont soit rebaptisée **Rue du Commandant André DODART**. D'autre part, lors d'une prochaine réunion, le Conseil Municipal étudiera les noms des rues qui pourraient être changés, par exemple la Rue de l'Eglise qui aboutit au cimetière.
- **Lettre de l'association Anim'en ciel** : remerciements suite au versement de la subvention

-----  
L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 8 h 15.

